

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011



### **UPA Vaucluse**

**Union Professionnelle Artisanale 84**

7, avenue de l'Etang

84000 Avignon Téléphone : 0 811 465 568



## PRESENTATION DE L'UPA

- **L'UPA nationale**

L'Union Professionnelle Artisanale a été créée en 1975 par trois grandes confédérations de l'artisanat (CAPEB- CNAMS- CGAD) et constitue aujourd'hui l'organisation représentative de l'artisanat et du commerce de proximité en France. L'UPA fédère et défend ainsi les intérêts des 1 million 200 000 entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité, dans les secteurs du bâtiment, de la fabrication, des services, de l'alimentation et de l'hôtellerie-restauration.

En tant que partenaire social, l'UPA désigne des représentants dans toutes les instances paritaires et organismes de Sécurité Sociale. Elle participe activement au dialogue entre organisations patronales et syndicats de salariés. De même, l'UPA est consultée par les pouvoirs publics sur l'ensemble des projets de textes législatifs ou réglementaires intéressant la petite entreprise. Ses représentants revendiquent un environnement économique, juridique et social favorable au développement de l'artisanat et du commerce de proximité et interpellent, en ce sens le gouvernement, les parlementaires, et les assemblées territoriales.

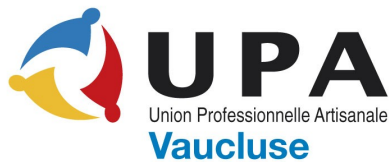
L'UPA fédère 55 organisations professionnelles nationales et 5000 syndicats départementaux regroupés au sein des 4 confédérations professionnelles de l'artisanat:

- La CPAEB (membre fondateur) Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
- La CNAMS (membre fondateur) Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers et des Services
- La CGAD (membre fondateur) Confédération Générale de l'Alimentation en Détail
- La CNATP (membre associé) Chambre Nationale de l'Artisanat, des Travaux publics, des paysagistes et des activités annexes.

Par ailleurs, l'action de l'UPA est relayée par 115 structures régionales et départementales, elles aussi constituées de représentants des 4 confédérations professionnelles.

- **L'artisanat et le commerce de proximité représentés à l'échelle européenne**

En outre, l'UPA défend la place de l'artisanat et du commerce de proximité sur la scène européenne, en tant que membre de l'UEAPME, l'Union Européenne de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises.



- **L'UPA de Vaucluse**

En Vaucluse, l'UPA représente 13000 entreprises et 44 000 actifs. Sa mission est la fois de défendre les petites entreprises (URSAFF, Prud'hommes, RSI...) et de leur proposer des services indispensables dans leur gestion quotidienne. Depuis sa création en 2005, l'UPA Vaucluse s'est organisée, s'est soudée et peut aujourd'hui s'appuyer sur une nouvelle équipe de chefs d'entreprises très enthousiastes et investis.

L'UPA Vaucluse participe également à des actions régionales en tant que membre de l'UPA PACA.

## **2011, VERS UN DEVELOPPEMENT DE L'UPA VAUCLUSE**

### **2011, UN NOUVEAU PRESIDENT POUR L'UPA**



A l'occasion du Conseil départemental du 20 décembre 2010, les membres de l'UPA ont élu à l'unanimité Bruno DI SALVIO à la présidence de l'UPA de Vaucluse. Il remplace ainsi Thierry AUBERT, président actuel de la Chambre de Métiers.

Jusqu'alors premier Vice-président de l'UPA, il est également président de la CNAMS de Vaucluse (Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers des Services) et membre du Bureau de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

A l'occasion de la cérémonie des vœux du 19 janvier 2011, Bruno DI SALVIO s'est notamment fixé comme objectifs de donner à l'UPA la place qui est la sienne au cœur du patronat vauclusien, de tourner l'UPA vers les entreprises, de défendre au quotidien les intérêts de l'artisanat, de développer et moderniser la communication.

Enfin, l'UPA s'est doté d'un atout supplémentaire avec le recrutement en novembre 2011 d'une nouvelle collaboratrice, Julie LEFEBVRE.

### **L'UPA, PROMOUVOIR L'ARTISANAT ET LE COMMERCE DE PROXIMITÉ.**

- **La gestion des mandats de l'UPA**

L'UPA constitue l'organisation représentative de l'artisanat et a donc vocation à promouvoir ces catégories d'entreprises par tous les moyens nécessaires. Elle a un rôle et une présence de plus en plus reconnus et confirmés au niveau national et ses relais régionaux et départementaux se développent grâce à l'engagement de responsables d'Organisations Professionnelles de branches qui sont chargés de représenter ou de promouvoir l'UPA. C'est notamment le cas en Région PACA et dans le département de Vaucluse.

L'UPA est ainsi représentée dans les organismes chargés d'améliorer l'environnement économique et social des artisans et commerçants de proximité: Chambres de métiers et de l'artisanat, Caisses RSI (Régime social des travailleurs indépendants), Centres de gestion, coopératives et sociétés de cautionnement, Organismes de financement de la formation professionnelle des artisans, Institut supérieur des métiers, Garantie sociale des chefs d'entreprise, Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat...

En tant que partenaire social, l'UPA siège également dans toutes les instances paritaires nationales et locales : assurance-chômage, régimes de retraite complémentaire, formation professionnelle des salariés de l'artisanat, conseils de Prud'hommes.

L'UPA participe à la gestion du système de protection sociale français par l'intermédiaire de nombreux administrateurs qui interviennent dans les différentes branches du régime général : maladie, accidents du travail et maladies professionnelles, famille, vieillesse, recouvrement.

Des représentants de l'UPA sont également présents au Conseil économique, social et environnemental - CESE - et dans le CESER de PACA.

- **L'Ecole des Cadres**

Chefs d'entreprise expérimentés, adhérents d'une organisation professionnelle de longue date, militants au sein de leur branche d'activité, les artisans de l'UPA qui se voient ou vont se voir confier une responsabilité au sein de l'UPA doivent acquérir « une culture partagée » tant dans des connaissances de base des contextes dans lesquels ils évoluent que dans l'aspect stratégique de soutien et de relais de la politique et des prises de position nationales de l'UPA. C'est pourquoi l'UPA de Vaucluse a conçu en 2011 un parcours de formation de cadres syndicaux particulièrement destiné aux nouveaux élus de l'UPA de Vaucluse. Il comporte 4 modules permettant à chaque participant de se préparer à représenter au mieux l'UPA en comprenant et en s'appropriant les thèmes, positions et revendications déterminés aux niveaux régional et national. Ces 4 modules seront organisés au cours du 1er semestre 2012.

## **L'UPA A LA RENCONTRE DES ELUS**



Suite à la cérémonie des vœux, l'UPA a sollicité les parlementaires et élus locaux, ainsi que le Préfet, afin de les rencontrer, avec pour objectif de faire connaître l'UPA, ce qu'elle représente et défend, et d'envisager la mise en œuvre d'actions concrètes.

Au cours de l'année 2011, les élus de l'UPA accompagnés de Bruno DI SALVIO ont pu rencontrer Mme ROIG Mme HELLE, Mr DUFAUT, Mr BOUCHET, Mr FUILLET, Mr MILON et Mr COPPOLA.

## **LANCEMENT DE LA CAMPAGNE IRIS 2, UN DISPOSITIF POUR AMORTIR LA CRISE**

Le secteur de l'artisanat est un secteur incontournable de l'économie régionale. C'est un acteur clé de l'aménagement du territoire de part son implantation territoriale. Formant la majorité des apprentis, l'artisanat est par ailleurs un secteur d'intégration et de maintien du lien social.

L'UPA veut promouvoir un modèle d'entreprise à taille humaine où le chef d'entreprise est au cœur du dialogue entre les individus. Elle s'attache à promouvoir une économie de proximité, source à la fois de richesse et d'harmonie sociale afin que l'artisanat contribue le plus efficacement possible au bien de la collectivité.

Malheureusement, la crise économique n'épargne désormais plus personne. Les entreprises souffrent d'une baisse de la consommation, d'une trésorerie souvent difficile, mais aussi de la grande frilosité des banques, qui jouent très mal leur rôle de soutien au développement économique. L'ensemble des difficultés du secteur de l'artisanat a bien évidemment un impact sur leur politique en matière d'emploi.

Afin d'amortir les effets de la crise, l'UPA régionale a mis en place en 2010 un dispositif auquel participe l'UPA de Vaucluse, pour aider les entreprises par des mesures alternatives. Il s'agit d'établir un diagnostic court de 3 heures en présence du chef d'entreprise. Deux thématiques sont abordées à savoir:

- Le marché, l'organisation de l'entreprise, le domaine commercial
- Les compétences de l'entreprise

Une fiche de préconisation adressée à l'entreprise qui pour évaluation des compétences se traduit par un plan de formation proposé à l'ensemble des actifs de l'entreprise, des salariés et des chefs d'entreprise.

3 objectifs majeurs sont mis en avant:

1. Alléger la charge salariale de l'entreprise par la mise en formation de son personnel « Former plutôt que licencier »
2. Qualifier les salariés pour aborder les nouveaux marchés.
3. Mettre une capitalisation pour mettre en avant un observatoire de l'état et évolution des compétences pour le secteur de l'artisanat.

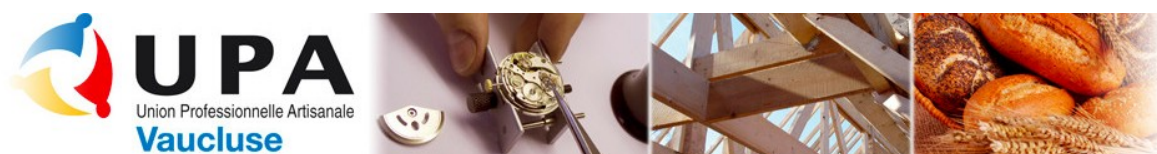
En 2010, 130 entreprises ont bénéficié de ce diagnostic sur le département de Vaucluse. Face à ce succès, le comité de pilotage du 20 juillet 2011 a officiellement lancé, au siège de l'UPAR, le deuxième volet de ce dispositif. L'ensemble des 130 bénéficiaires sera de nouveau contacté afin de faire le point sur les plans de formation conseillés et le dynamisme de l'entreprise. 28 nouvelles entreprises seront par ailleurs contactées sur le département.



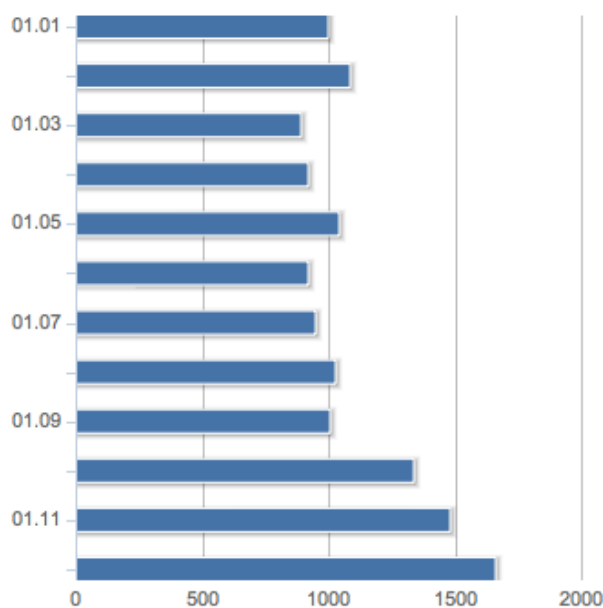
## UNE COMMUNICATION AU SERVICE DE L'ARTISANAT

L'UPA dispose des outils de communication nécessaires à la promotion de ses idées, dans l'intérêt de ses adhérents.

- **Un site internet dynamique**



Depuis 2011, l'UPA de Vaucluse a mis en ligne son site internet: [www.upa84.org](http://www.upa84.org). Le site internet de l'UPA a actuellement été visité 7580 fois entre janvier et décembre 2011, avec une nette augmentation de la fréquentation sur le dernier trimestre 2011.



*Fréquentation mensuelle du site internet*

Par ailleurs, 13 362 pages ont été consultées sur l'année 2011.



- **La lettre d'information de l'UPA « *Entrepreneurs de Vaucluse* »**



L'UPA de Vaucluse a créé en 2011 une lettre d'information afin de donner aux entreprises artisanales une information indispensable et régulière. Il s'agit également d'exprimer à nos élus et à l'ensemble des partenaires les positions de nos entreprises, et de matérialiser le dynamisme de l'UPA dans notre département.

Le titre de la lettre d'information « *Entrepreneurs de Vaucluse* » a été choisi pour rappeler qu'un artisan ou la gérant d'une petite entreprise est avant tout entrepreneur.

La lettre d'information est diffusée aux 2 000 adhérents de nos organisations professionnelles et à l'ensemble de nos partenaires. Elle est également disponible en téléchargement sur [www.upa84.org](http://www.upa84.org).

Deux numéros de 8 pages ont été publiés en 2011, en avril et en octobre. Dès 2012, il est prévu d'augmenter la pagination à 12 pages et d'imprimer cette lettre en papier recyclé et encres végétales.

## DES ACTIONS AU SERVICE DE L'ARTISANAT

- **Participation à la Foire d'Avignon**



Du 23 avril au 1er mai 2011, s'est tenue la Foire d'Avignon au Parc des Expositions. Dans un espace convivial au coeur du hall A, les chefs d'entreprises élus de l'UPA ont animé pour l'occasion un stand d'informations sur l'artisanat et de présentation des métiers de l'Artisanat.

Pour cette occasion, l'UPA et la Chambre de Métiers ont organisé un défilé sur le thème « *Les métiers de l'artisanat* » le dimanche 24 avril 2011.



- **Organisation d'une réunion thématique**



Suite à la promulgation de la loi n°2010-658 du 15 juin 2010 relative à l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée et à l'entrée en vigueur le 1er janvier 2011 du statut de l'EIRL, l'UPA de Vaucluse a organisé en février 2011 une réunion technique pour informer ses adhérents sur les multiples avantages du statut EIRL. Cette première réunion technique a été couronnée de succès puisqu'une quarantaine de personnes a pu approfondir ses connaissances sur ce statut.



## VIE STATUTAIRE DE L'UPA

### COMPOSITION DU BUREAU DE L'UPA

Président : Bruno DI SALVIO – CNAMS  
 1<sup>er</sup> vice-président : Yannick MAZETTE – CGAD  
 2<sup>ème</sup> Vice-président : Thierry AUBERT – CAPEB  
 3<sup>ème</sup> Vice-président : Catherine CLOTA – CNAMS  
 Trésorière : Laurence MONTERDE – CAPEB  
 Trésorière adjointe : Maryvonne PEILLON – CNAMS  
 Secrétaire : Claude MALLARD – CGAD

### COMPOSITION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

<u>Représentent la CNAMS :</u>	<u>Représentent la CGAD :</u>	<u>Représentent la CAPEB :</u>
Bruno DI SALVIO – Président Sandrine CIBRARIO Catherine CLOTA Valérie COISSIEUX André FORTOUL Maryvonne PEILLON Nelly ROUABAH Lionel TOVAR	André BOYER Christian BRUNET Franck GOMEZ Nadège KANDOUSSI Claude MALLARD Yannick MAZETTE Dino TORNATI	Thierry AUBERT Serge BARADIAN Didier GARCIA René HERZOG Vincent LOPES Laurence MONTERDE Jean SANCHEZ

Organisation des Conseils Départementaux:

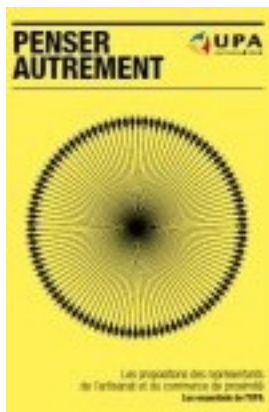
- 26 janvier 2011
- 17 février 2011
- 14 mars 2011
- 6 juillet 2011
- 23 novembre 2011

## PERSPECTIVES 2012

Dans ce contexte économique instable, les artisans, doivent absolument rester actifs, se positionner sur de nouveaux marchés, insister sur la qualité de services, rester attentifs aux besoins de la clientèle... Une remise en cause qui peut finalement être un mal pour un bien.

En 2012, l'UPA et les organisations qui la composent seront bien entendu aux côtés des artisans pour les accompagner à travers cette période tumultueuse de la vie de nos entreprises.

### LES ACTIONS DE L'UPA AU COURS DE LA CAMPAGNE ELECTORALE



2012 sera aussi marquée par une échéance nationale importante. A cet égard, l'UPA a rédigé un livre blanc intitulé « *Penser autrement* », qui rassemble 28 propositions pour le secteur artisanal.

L'UPA prendra le temps qu'il faudra pour le présenter aux différents candidats aux législatives et à leurs représentants.

L'UPA organisera par ailleurs une soirée au mois de mars sur la valorisation des savoir-faire de l'Artisanat.

### L'EMPLOI, LA FORMATION ET L'APPRENTISSAGE

- **Sensibilisation à la découverte des métiers de l'artisanat**

Dans une démarche de promotion des métiers de l'artisanat, et soucieux de la réussite éducative des jeunes, l'UPA de Vaucluse propose d'organiser sur l'ensemble du département des actions de valorisation et de découverte des métiers à destination des jeunes de 16-25 ans et de leurs parents.

L'objet de ces actions est principalement de découvrir les différentes filières de l'artisanat et l'ensemble des métiers qui la constitue.

- **Analyse de la carences des métiers**

Après enquête auprès des entreprises artisanales, afin de définir les besoins en main d'oeuvre et les secteurs en tension, l'UPA 84 déterminera les places disponibles par métiers, dans les centres de formations, afin d'offrir un apprentissage aux jeunes retenus dans cette action.



- **Rétablir le lien entre l'offre et la demande d'emploi**

Dans une démarche de promotion des métiers de l'artisanat, et soucieux de la réussite éducative des jeunes, l'UPA de Vaucluse propose d'organiser sur l'ensemble du département des actions visant à rétablir le lien entre l'offre et la demande d'emploi dans les filières de l'artisanat.

- **Organisation des Trophées de l'Apprentissage**

La Chambre de Métiers et l'UPA organisent sur l'année scolaire 2011-2012 « les Trophées de l'Apprentissage » au CFA de la CMA. Ces trophées seront un moment privilégié pour les apprentis, les maîtres d'apprentissage ainsi que les enseignants de se rassembler autour d'un projet pédagogique avec la participation des organisations professionnelles.

- **Organisation des Assises Régionales de l'Apprentissage**

L'UPA et la Chambre de Métiers d'Avignon souhaitent organiser en 2012 les « assises » de l'apprentissage en partenariat avec la DIRECCTE, l'Education Nationale, les CFA et les professionnels qui apporteront leur témoignage.

## **UNE COMMUNICATION AU SERVICE DE L'ARTISANAT**

- **Une éco-communication efficace**

En 2012, l'UPA prévoit la publication trimestrielle de la lettre d'information « Entrepreneurs de Vaucluse ». Afin de répondre au mieux aux attentes des artisans et de rendre compte des actions des organisations professionnelles, cette lettre d'information se composera de 12 pages, imprimées sur un papier recyclé avec des encres végétales.

Le site internet [www.upa84.org](http://www.upa84.org), véritable relais de l'actualité de l'artisanat dans le Vaucluse complètera les informations diffusées dans la lettre d'information.

- **Organisation de réunions thématiques et techniques**

Afin d'informer les chefs d'entreprises artisanales sur des enjeux liés au contexte économique actuel et de les accompagner dans la gestion quotidienne de leur entreprise, l'UPA souhaite organiser plusieurs réunions thématiques. Ces réunions seront l'occasion de réunir les acteurs du système bancaire, des assurances... avec les chefs d'entreprises. Les thèmes « Accueillir un apprenti », « Le paritarisme », « le RSI », « la question de la dépendance », « Relations avec son banquier », « Gestion et suivi de son entreprise »... sont des thèmes qui pourront être abordés.